NUMÉRO DOUBLE 124 PAGES

TELQUEL

N°435-436. Du 31 juillet au 3 septembre 2010. 20 DH. 5 €

POLITIQUE-FICTION

MOHAMMED VI
20 ans de règne

2

Pouvoir, société, économie, identité... Des experts ont réfléchi à l'avenir du Maroc. *TelQuel* raconte son histoire

DOSSIER SPÉCIAL 28 PAGES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : AHMED R. BENCHEMSI

12 octobre 2015. Le roi Mohammed VI inaugure le TGV Casa-Tanger, en compagnie du ministre de l'Equipement et des Transports Karim Ghellab.

PHOTOMONTAGE (DR)

"marketing" : Emergence, Azur, Rawaj, Amwaj, Ibhar, Iqlaâ... Tout cela relevait des meilleures intentions, nul n'aurait songé à le nier. Seulement voilà...

"Maroc Corp." dans le brouillard

Contrairement aux vraies entreprises, "Maroc Corp." ne coordonnait nullement l'action de ses différents départements. Chaque ministre voulait son plan, et se grisait d'avance des exposés Power Point qu'il présenterait à Sa Majesté. Ah, ces "slides" aux couleurs chatoyantes ! Ah, ces petits jingles (car en plus de la lumière, il y avait le son), ponctuant le passage de la section "objectifs" à la section "moyens" ! L'un des ministres, dit-on, avait poussé le sens du détail jusqu'à faire rugir les deux lions des armoiries du royaume, comme celui de la Metro-Goldwyn-Mayer (Mohammed VI aurait d'ailleurs moyennement apprécié). Mais dans tout le fond, qu'est-ce qui était plus urgent que quoi, et les différents plans étaient-ils compatibles ? Leurs objectifs n'étaient-ils pas redondants, ou pire, contradictoires ? Personne n'aurait su le dire, car personne ne se posait sérieusement la question. En tout cas pas le Premier ministre, dont c'est pourtant le métier.

Le gouvernement se lançait dans des investissements inconsidérés, sans calculer au préalable leur rapport coût/bénéfice.

Et puis, tous ces plans d'investissement, dont certains révélaient une certaine folie des grandeurs (dans les milieux d'affaires casablancais, on disait ironiquement que les ministres-managers étaient frappés du "syndrome Jean-Marie Messier")... coûtaient extrêmement cher. Leur budget cumulé était 5 fois supérieur à celui de l'Etat ! Impossible de les financer tous en même temps, il fallait arbitrer. Mais selon quels critères ? La question se posait une fois par an : au moment de l'élaboration de la loi de Finances. Rituellement, la presse présentait cet exercice comme un "casse-tête". En réfléchissant bien, il était aberrant que ce le soit. Un chef de gouvernement à l'esprit clair devrait savoir, d'avance, quels arbitrages sont politiquement nécessaires. Mais jamais une telle clarté n'a présidé aux confections des lois de Finances marocaines.

Contrairement aux vraies entreprises, "Maroc Corp." ne réalisait pas non plus d'études préalables des coûts et des bénéfices attendus de chaque programme. Les choix des dépenses publiques d'investissement se faisaient on ne sait trop comment – souvent, en fonction de dogmes que personne n'osait remettre en question : sacralité des infrastructures, intangibilité de la spécialisation touristique, etc. Et au milieu de tout cela, se glissaient quelques avantages uniquement dus à l'influence des lobbies qui les réclamaient – comme celui de l'immobilier, par exemple. Quant au fisc, c'est comme s'il n'était pas concerné par cette "danse des plans". Alors qu'en toute logique, il aurait dû privilégier les filières les plus stratégiques, il a maintenu des niveaux d'impôts rebutants pour la quasi-totalité des secteurs d'activité. A sa décharge, comment déterminer ce qui est stratégique... quand tout semble l'être ? Alors les lois de Finances passaient, et on recensait les "gagnants" et les "perdants". Ceux à qui on donnait les moyens pour-

3 Avril 2017

Création de l'Agence indépendante de contrôle des politiques publiques *(AICOP), formée d'une quinzaine d'économistes marocains de haut vol + 5 consultants étrangers, dont un prix Nobel d'économie.*

Mai 2017

Le PSL fédère désormais 3 millions de micro-projets, *répartis sur tout le territoire du Maroc. Ses dirigeants refusent toujours de communiquer.*

11 mars 2015. Le Premier ministre Salaheddine Mezouar présentant son bilan de mi-mandat au parlement. À un certain point, les graphiques chatoyants étaient quasiment perçus comme une fin en soi...

PHOTOMONTAGE (AFP / TNIOUNI)

suivaient leurs plans. Les autres en escamotaient discrètement des pans entiers, et serraient les dents en attendant l'année suivante. Heureusement, ils étaient dispensés de communiquer des bilans d'étape pointus au grand public. Et comme déjà, à la base, le grand public ne savait pas grand-chose de ces mêmes plans...

Contrairement aux vraies entreprises, enfin, "Maroc Corp." n'assurait pas de veille concurrentielle. Pourtant, en 2008-2009 déjà, presque tous les palmarès économiques internationaux classaient le Maroc plutôt en moitié de tableau – et du mauvais coté de la moitié. Qu'il s'agisse de l'environnement des affaires, de la liberté d'entreprendre ou de la compétitivité (sans parler du développement humain), nous étions systématiquement distancés par des pays comparables, et pourtant plus dynamiques que nous : Tunisie, Jordanie, Egypte... A force d'aligner les "injazate" pour démontrer que nous avancions, on avait oublié que la mondialisation était une course, et que nos compétiteurs avançaient aussi – et même plus vite que nous. Oui, le Maroc avait attiré 5 fois plus d'investissements directs étrangers (IDE) en 2010 qu'en 2000. Mais ce que personne ne disait, c'est que nous avions bénéficié d'une conjoncture internationale favorable – tout comme nos compétiteurs, qui avaient attiré autant, voire plus d'IDE que nous. Le mouvement s'est d'ailleurs ralenti pour tout le monde, dès que la crise mondiale s'est déclarée en 2009. Oui, notre PIB avait crû de 4,8% entre 2003 et 2008, ce qui constituait une jolie performance. Mais à la même époque, nos compétiteurs réalisaient des performances comparables, voire meilleures. Parlons de PIB... Entre 2010 et 2015, le nôtre a crû à un rythme un peu moins élevé que la décennie précédente : 3,5%. Un chiffre que le gouvernement Mezouar présentait malgré tout comme "positif et encourageant". Peut-être. Mais sans nous comparer à personne cette fois, il suffisait d'y regarder de plus près pour déceler, derrière cette moyenne, d'inquiétantes disparités : -1% en 2011, année de dramatique sécheresse, 6% en 2014, année de pluviométrie record, puis 2% l'année suivante... Le 21ème siècle avait 15 ans, mais la croissance du Maroc restait toujours dramatiquement dépendante de la pluie et du beau temps.

Et la crise mondiale nous rattrapa

On en parlait déjà sous El Fassi, mais sous Mezouar, c'est assez vite devenu une certitude : la crise économique mondiale nous rattrapait. Dès 2010, les rentrées de devises ont commencé à décliner. Les transferts des MRE baissaient, crise économique en Europe oblige, tandis que les stations balnéaires réalisées à grands frais pendant la décennie précédente peinaient à attirer les touristes. Un constat d'autant plus alarmant que tous nos espoirs de croissance, ou presque, reposaient sur le tourisme qui représentait déjà, en 2008, 8% du PIB et 20% des exportations. La désillusion confirmait ce que les experts avaient toujours dit : il est dangereux de miser autant sur un secteur dont nous ne maîtrisons pas la clientèle – étrangère et très volatile...

Plus grave : cette même année 2012, les accords de libre-échange signés avec

Décès de Abdeslam Yassine, *peu après avoir prophétisé une "qawma imminente". Dans une ambiance électrique, ses obsèques rassemblent 500 000 personnes. En tête du cortège : l'état-major du PJD au complet.*

25 août 2017

Début de la campagne pour les législatives : ***le PJD attaque frontalement le "Makhzen",*** *tandis que le PSL remet des prix (dits "Iftikhar") aux initiateurs des micro-projets les plus performants.*

3 septembre 2017

8 septembre 2017

Le PJD remporte les élections *avec 23% des sièges du parlement. Le PSL est second, d'un cheveu (22%). Suivent : l'Istiqlal, le MP, le PAM et le RNI (11% en moyenne). L'UC (7%) complète la marche.*

À partir de 2016, les chantiers abandonnés étaient squattés par des bandes de squatteurs armés de gourdins et armes blanches...

PHOTOMONTAGE (AFP)

l'Union Européenne et les Etats-Unis (mais aussi la Turquie), sont comme prévu entrés en vigueur. Au début, les grandes puissances ne s'intéressaient pas trop à notre petit marché, même en libre accès. Mais d'année en année, la concurrence mondiale devenait plus acharnée. Il n'y avait plus de "petits marchés", juste des "parts de marché" (encore une terminologie d'entreprise appliquée aux Etats). Entre 2012 et 2015, l'économie marocaine a progressivement été submergée par les produits importés, plus compétitifs que les produits nationaux. Les usines fermaient les unes après les autres, laissant des milliers de chômeurs derrière. Ça aussi, les experts l'avaient prévu, mais là encore, l'Etat avait fait la sourde oreille. Résultat : la balance commerciale, déjà à un niveau alarmant au début de la décennie, a sombré. Et la réserve de devises a fondu comme neige au soleil.

En 2015, la bulle immobilière a éclaté, et les faillites se sont succédé dans le BTP.

En 2015, un autre évènement est survenu, que les experts attendaient depuis au moins 8 ans : l'éclatement de la bulle spéculative immobilière. En novembre de cette année, trois gros promoteurs ont soudain décidé, en même temps et sans concertation, de baisser leurs prix de 30 à 45%. Même s'ils ont pris le soin de présenter cela comme une "méga-promotion", personne n'a été dupe. En 3 mois, les prix de l'immobilier chutaient spectaculairement, dans tout le pays. Partout, on a commencé à voir, comme en Espagne quelques années plus tôt, d'énormes chantiers abandonnés, des grues qui rouillaient par centaines... Des ex-"cités du futur" en périphérie des grandes villes se transformaient en inquiétantes villes fantômes, hantées par des hordes de squatteurs armés de gourdins et de chaînes de vélo. Très vite, les faillites des entreprises de BTP se sont enchaînées, précipitant dans le chômage des centaines de milliers d'ouvriers du bâtiment – le secteur qui employait le plus de Marocains après l'agriculture.

Année après année, crise sectorielle après crise sectorielle, la situation se dégradait inexorablement. Mi-2016, elle n'était plus tenable. La balance des paiements était gravement déficitaire, et les réserves de change ne couvraient plus que 2 mois d'importations ! La cessation de paiement, autrement dit la banqueroute, n'était plus qu'une question de mois, voire de semaines. L'heure n'était plus aux visions d'avenir, mais aux économies immédiates... ou du moins, à la conscience qu'il fallait réaliser des économies immédiates. Mais sur quoi ? Enfermé dans sa propre rhétorique, le gouvernement estimait que tout était "stratégique" et "prioritaire" ! Vaincu, Salaheddine Mezouar a fini par appeler le FMI au secours.

Le choc des émeutes

Venus de Washington, les experts du Fonds monétaire international ont exigé que le royaume s'impose une sévère politique d'austérité, à la grecque. Il fallait dégraisser massivement l'administration, arrêter immédiatement la quasi-totalité des chantiers publics, dévaluer brutalement le dirham, alléger drastiquement les dépenses de compensation. Entendant le mot "compensation", Mezouar s'est immédiatement braqué : pas question de toucher aux prix de la farine et de l'huile ! On savait

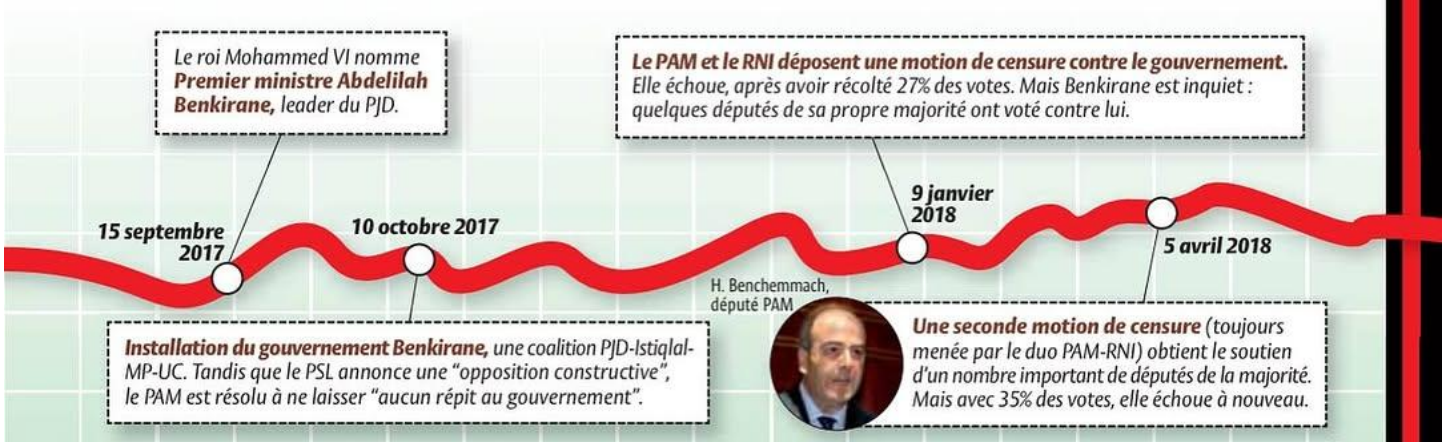

MONDE RURAL

Bientôt la fin de l'exode

Révolution du cadastre, regroupement des exploitations agricoles, "urbanisation rurale" et... renaissance culturelle paysanne ! Lancé en 2019, le plan Maroc Vert II va radicalement transformer la campagne marocaine.

En 2009, souvenons-nous, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture du gouvernement Abbas El Fassi, avait lancé le plan Maroc Vert. Objectif, à l'horizon 2020 : 100 milliards de dirhams de PIB en plus, et la création d'un million d'exploitations agricoles de taille moyenne. Dynamique et bourré de bonne volonté, le ministre s'était heurté, d'emblée, à un obstacle rédhibitoire : comment mener une réforme agraire quand on ne contrôle ni les terres, ni l'eau ? Maintes fois, Akhannouch avait déploré publiquement cette incohérence. En vain, vu le contexte politique délétère de l'époque. Puis il a quitté le gouvernement, et son plan a été maintenu par ses successeurs – tout aussi vainement, puisqu'ils se sont heurtés aux mêmes obstacles...

Il aura fallu attendre 2019 pour que la situation se débloque. En application des recommandations du Livre Blanc de la Gouvernance, l'ancien secrétariat d'Etat à l'Eau a été fondu dans le pôle Agriculture du nouveau gouvernement, lequel récupérait, dans la foulée, la tutelle des terres rurales. Partant de là, Maroc Vert est devenu Maroc Vert II, un "pack" de 4 réformes majeures, destinées à être lancées simultanément car étroitement interdépendantes.

Maroc Vert II : 4 réformes pour un pack

La première réforme a été baptisée **Vocations agricoles**. Son point de départ a été la re-fiscalisation de l'agriculture, décidée par Mohammed VI en 2017 (la défiscalisation avait été prolongée en 2014). Cela n'a pas touché les petits exploitants agricoles (l'écrasante majorité, au Maroc), dont les revenus étaient de toute façon en dessous du seuil imposable. Mais les grosses exploitations ont recommencé, elles, à verser leur dîme à l'Etat. Ce qui n'a pas été sans résistances. C'est là qu'un nouvel outil du gouvernement, la "carte des vocations agricoles", a changé la donne. En 2019, dérogations fiscales à l'appui, le gouvernement socio-libéral a encouragé les gros exploitants de chaque région à privilégier des cultures spécifiques : betterave dans les Doukkala, primeurs dans le Sud, Arganier dans la région d'Essaouira, Olivier dans le pré-Rif... Avec le coup de pouce du label "bio", délivré à tour de bras par le pôle Agriculture, l'accent a été mis en particulier sur les produits prisés à l'export. Bien sûr, pour que tout cela fonctionne, il fallait un large accès à l'eau.

D'où la seconde réforme, baptisée **Programme Eau pour Tous**. Objectif : faire bénéficier 90% des "exploitations agricoles moyennes" (une réalité nouvelle là aussi – nous y reviendrons plus loin) des réserves hydriques stockées dans les barrages. Ce volet était, sans conteste, le plus coûteux du plan Maroc Vert II. Pour généraliser l'irrigation, il fallait réaliser... un miracle, tout simplement : couvrir le royaume de canaux pour alimenter des dizaines de milliers de "pivots" – ces espèces d'arrosoirs géants sans lesquels on reste à la merci de la pluie. Cela coûte plusieurs milliards de dollars. Toute la partie agriculture du prêt consenti par le FMI en 2016 n'y suffira pas. Voilà pourquoi le

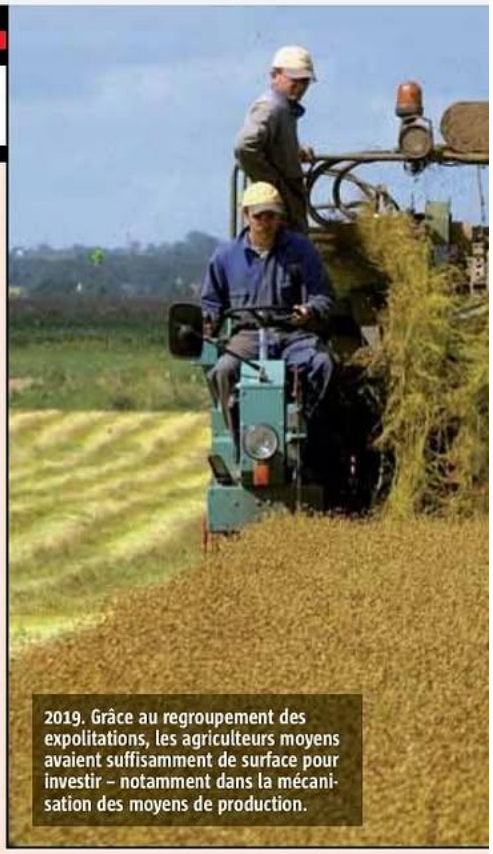

2019. Grâce au regroupement des expolitations, les agriculteurs moyens avaient suffisamment de surface pour investir – notamment dans la mécanisation des moyens de production.

où ces choses-là menaient... Le FMI n'a pas insisté. De toute façon, les subventions aux denrées alimentaires ne représentaient qu'une petite partie des affectations de la Caisse de compensation.

Le 18 septembre 2016 (un dimanche !), le Premier ministre a tout accepté, tout signé, et le FMI a débloqué un crédit colossal pour regarnir les caisses du royaume. Les dégraissages ont alors commencé. En quelques semaines, des dizaines de milliers de fonctionnaires se sont retrouvés au chômage. Encore quelques semaines, puis ils ont été rejoints par des dizaines de milliers d'ouvriers, sans emploi suite à l'arrêt des "grands chantiers" qui faisaient, il y a peu, la fierté du royaume. Conséquence de la dévaluation du dirham, les prix des produits importés ont quasiment doublé. Les Marocains pouvaient se passer de voitures françaises et d'écrans plats coréens, mais l'inflation touchait aussi ces centaines de produits chinois bon marché qui, depuis 10 ans, étaient devenus le *must* des classes populaires. Les prix de la farine et de l'huile, comme promis, n'ont pas bougé. Mais la compensation publique levée, le prix du carburant a été multiplié en une nuit par 2,5 et celui du gaz (donc du butagaz), par 3 !

C'est ce dernier détail qui a fait sauter la marmite. Ce que Salaheddine Mezouar pensait naïvement éviter, en préservant le

3 juillet 2018

3ème motion de censure. *Cette fois, la majorité des députés des partis au pouvoir ont voté contre leur propre gouvernement. La motion échoue de peu, n'ayant récolté que 46% des votes. Il en faut 51%.*

22 octobre 2018

L'Agence indépendante de contrôle des politiques publiques (AICOP) publie le ***"Livre Blanc de la Gouvernance"****. A l'indifférence de la classe politique, occupée à comploter contre le gouvernement.*

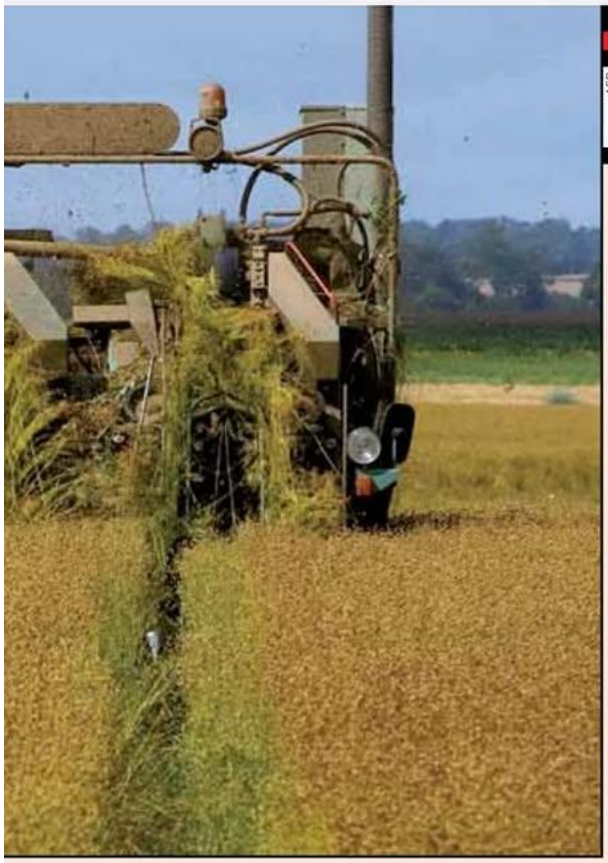

AFP

ministre en charge du pôle Agriculture sillonne l'hémisphère Nord depuis un an : récolter des fonds... C'est loin d'être terminé, mais les premiers résultats sont encourageants. En attendant, il faut se concentrer sur l'émergence des "exploitations moyennes". D'où le 3ème volet de Maroc Vert II.

Baptisé **Opération Cadastre 2025**, il s'est fixé pour objectif l'immatriculation de l'ensemble des terres agricoles du royaume, dans un délai de 6 ans. Rien de moins. Une tâche titanesque, mais qui aura l'avantage de ne pas coûter grand-chose (les conservations foncières ont promis que l'opération serait quasi-gratuite pour les propriétaires)... Cela aurait pu être un énorme casse-tête juridique. Mais en septembre 2019, le nouveau parlement contrôlé par le Parti socio-libéral (PSL) a grandement simplifié la réforme. En votant une série de lois destinées à simplifier le très complexe régime administratif des terres *melk* et *guich*, les députés ont tranché un nœud gordien qui bloquait l'évolution de la ruralité marocaine depuis des siècles !

A partir de là, la mise en place du 4ème et dernier volet de Maroc Vert II, sans doute le plus déterminant pour la société rurale, coulait de source. Son nom : le **Plan d'urbanisation rurale**. Cet intitulé, à première vue contradictoire, a longtemps fait ricaner la presse. *"Urbain ou rural ? Choisissez, M. le ministre !"* a titré *La Vie Eco*. Mais le gouvernement savait ce qu'il faisait. Pour freiner l'exode rural (les périphéries de Casablanca et Marrakech, arrivées à saturation, menaçaient d'exploser), l'idée était de regrouper les petites et moyennes exploitations. A cet effet, sur décision gouvernementale, le fisc a... quasiment renoncé à percevoir des taxes sur la cession des terres ! Stimulé par l'hyper-activisme du cadastre, un énorme mouvement de transfert de propriété s'est enclenché depuis l'année dernière. D'ores et déjà, il est facilité par la fermeté de la Justice, résolue à mettre un terme aux confits de propriété – autre malédiction de la ruralité depuis des siècles.

Compliqué, tout ça ! Mais cela en valait largement la peine. A partir de cette année 2020, les exploitations devenant plus grandes et plus rentables, et le taux de desserte des routes rurales frisant les 90% (il était de 65% en 2009)... il deviendra plus facile pour les nouveaux propriétaires de gérer leurs terres, tout en vivant dans les néo-agglomérations qui seront créées à proximité. Ces "centres ruraux", selon l'appellation officielle, sont au cœur de Maroc Vert II. Outre les propriétaires terriens "moyens" (appelés à former la nouvelle "bourgeoisie rurale"), ils abriteront les familles des anciens petits propriétaires, encouragés à se reconvertir dans le négoce agricole. Rassemblant 3000 à 5000 habitants chacune, ces mini-"villes rurales" seront installées (ou développées, pour celles qui existaient déjà) au centre des terres cultivables, et dotées en priorité des services sociaux qui faisaient cruellement défaut aux ruraux : écoles, collèges, centre de formation aux métiers de la terre, dispensaires et petits hôpitaux offrant des soins à prix coûtant... et centres culturels.

Expériences pilotes

Cette idée, elle aussi, en a fait ricaner beaucoup. *"Quelle sorte de culture peut s'épanouir à la campagne ?"*, se sont interrogés les citadins avec condescendance. La réponse est venue des milliers d'associations rurales fédérées par le PSL : la culture rurale, pardi ! On l'avait oublié à force de ne pas s'en soucier, mais le patrimoine rural marocain est incroyablement riche : arts culinaires et vestimentaires, techniques ancestrales d'architecture, savoirs séculaires sur les plantes médicinales, foisonnante tradition religieuse faite de milliers de contes et légendes autour de marabouts locaux... Tout cela, avant 2019, était quasiment tombé dans l'oubli. Main dans la main avec le gouvernement, le PSL en a immédiatement fait un nouveau pilier de son programme d'auto-emploi, éprouvé depuis la création du parti, en 2013. En deux mots : chaque centre culturel rural sera confié à une jeune villageoise (le projet est récent mais, déjà, les volontaires sont en majorité des femmes), laquelle battra le rappel de tous les "vieux" et "vieilles" de la tribu. Les résultats des 100 premières expériences pilotes, lancées il y a deux ans, sont enthousiasmants. Ravis de ce soudain intérêt, les anciens ne se sont pas fait prier pour tout raconter, tout expliquer... Ainsi sauvé de l'oubli, le patrimoine culturel des villages pilotes a été sauvegardé sur des supports numériques.

Depuis quelques mois, on assiste à un phénomène imprévu : venus de la ville, des dizaines d'artistes se sont installés dans les villages pilotes. Non seulement ils ont découvert avec fascination le patrimoine culturel rural ainsi sauvé de l'oubli, mais ils l'ont spontanément décliné en peintures, sculptures et autres œuvres d'art. Déjà, 15 expositions ont été organisées, et l'engouement des touristes citadins est impressionnant. En projet : des circuits touristico-culturels, des festivals folkloriques et gastronomiques... Autant de sources de revenu pour les habitants des nouveaux centres ruraux. Dans le village de Foum Zguid, un jeune inconnu a lancé une tendance dont toute la presse parle depuis un mois : une ligne de vêtements 100% fibres naturelles, barrée de la fière inscription *"3aroubi ou bikheeer"*. ■

24 octobre 2018

Chute du gouvernement Benkirane *après une 4ème motion de censure. Elle a récolté 55% des votes, grâce à la défection de tous les partis alliés au PJD. Seul le PSL, pourtant dans l'opposition, a voté contre.*

10 novembre 2018

Une déclaration du PSL à TelQuel *("Le gouvernement n'est pas un gâteau qu'on se partage") tue tout espoir de coalition. Privé d'Exécutif, le Maroc vit sa pire crise politique depuis l'indépendance.*

prix des denrées alimentaires… s'est finalement produit. Vendredi 13 janvier 2017, l'émeute a démarré à la sortie des mosquées, après la prière du *dhor*. Simultanément, Casablanca, Marrakech, Tanger, Safi et Sefrou s'embrasaient. Une insurrection populaire sanglante, des centres-villes pris d'assaut, des centaines d'agences bancaires et de crédit (et même quelques mairies et wilayas) incendiées et/ou mises à sac… Très vite débordées, les forces de l'ordre n'ont pu éviter de tirer sur la foule. Bilan officiel de ces 3 jours d'émeutes : 500 morts ! Même si ce chiffre a été largement majoré par plusieurs observateurs indépendants, il était suffisant pour que le traumatisme soit national.

Alors que la classe politique sombrait dans le règlement de comptes (El Himma, revenu à l'opposition, pilonnait ses anciens alliés du gouvernement Mezouar), le Palais royal, lui, prenait toute la mesure de la crise, la plus importante depuis l'intronisation de Mohammed VI. Il était impératif de réagir vite et fort.

Les experts débarquent

Deux mois plus tard, des "Assises nationales de l'économie" étaient convoquées à Skhirat, par Mohammed VI en personne et sous sa présidence effective. Pour une fois, les rituelles autocélébrations sur les "injazate" sont passées à la trappe. Sans doute l'effet du discours royal d'ouverture dont la tonalité sévère, voire violente, a tétanisé tous les officiels présents. Alors que ces derniers s'enfonçaient dans leurs sièges, annulant les uns après les autres les discours vaguement optimistes qu'ils avaient fébrilement écrits la veille des Assises, de nouveaux acteurs, invités par le roi, tenaient le haut du pavé. Experts internationaux sans complaisance et économistes marocains indépendants ont été fiévreusement applaudis par l'assistance, enfin décomplexée. De ces Assises, sans doute les moins "langue de bois" depuis le début du nouveau règne, a découlé une décision cruciale, qui allait infléchir le cours économique de la décennie : la création, le 3 avril 2017, de l'Agence indépendante de contrôle des politiques publiques (AICOP). Ses membres : une quinzaine d'économistes marocains diplômés des plus prestigieuses universités mondiales (plus 5 consultants étrangers de très haut calibre, dont le prix Nobel Joseph Stieglitz), auxquels Mohammed VI a accordé toutes les garanties d'indépendance qu'ils exigeaient. Avant même de démarrer ses travaux, L'AICOP a identifié deux mesures urgentes, à appliquer au plus vite :

1. Mise à plat de tous les "plans" et autres "stratégies" qui, trop longtemps, avaient tenu lieu de politique économique à l'Etat. Beaucoup se révèleront stratégiquement inadéquats, trop chers et/ou en contradiction avec d'autres, faute de coordination gouvernementale. Plusieurs devront être abandonnés, la plupart seront très largement réorientés. Et tous seront soumis à d'impitoyables études dites de "coût/bénéfice". Fil rouge : la complémentarité, fruit d'arbitrages budgétaires et politiques – inspirés en grande partie des expériences réussies de pays émergents, pour le suivi desquelles une cellule spéciale de l'AICOP sera mise en place.

2. Redéfinition de la politique fiscale du Maroc. Urgence n°1 : La préparation d'un code des impôts qui, enfin, sera corrélé – à coups d'incitations et dérogations ciblées – avec les politiques publiques, nouvelle appellation des anciens "plans" et "stratégies". Une réforme est d'ores et déjà acquise : la refiscalisation de l'agriculture, "mesure de salubrité publique" selon les membres – unanimes – de l'Agence.

Voilà pour les mesures d'urgence. Mais le plus gros restait à venir : la rédaction d'un étude exhaustive, gigantesque, dont l'objet serait de dresser un diagnostic complet et sans concession de l'évolution économique du Maroc pendant les 20 dernières années. Analyser les comptes de la nation dans leurs plus infimes détails, identifier les raisons des échecs antérieurs… L'objectif était triple. Primo, comprendre ce qui avait mené le pays à cette crise sans précédent depuis 35 ans – C'est-à-dire depuis 1982, année où Hassan II avait appelé le FMI au secours, ce qui avait conduit un an plus tard au fameux Plan d'ajustement structurel. Secundo, en tirer les leçons qui s'imposent. Tertio, en déduire le programme de réformes nécessaires,

Suites aux émeutes de 2017, Mohammed VI a convoqué tous les décideurs économiques du pays… et leur a passé un savon !

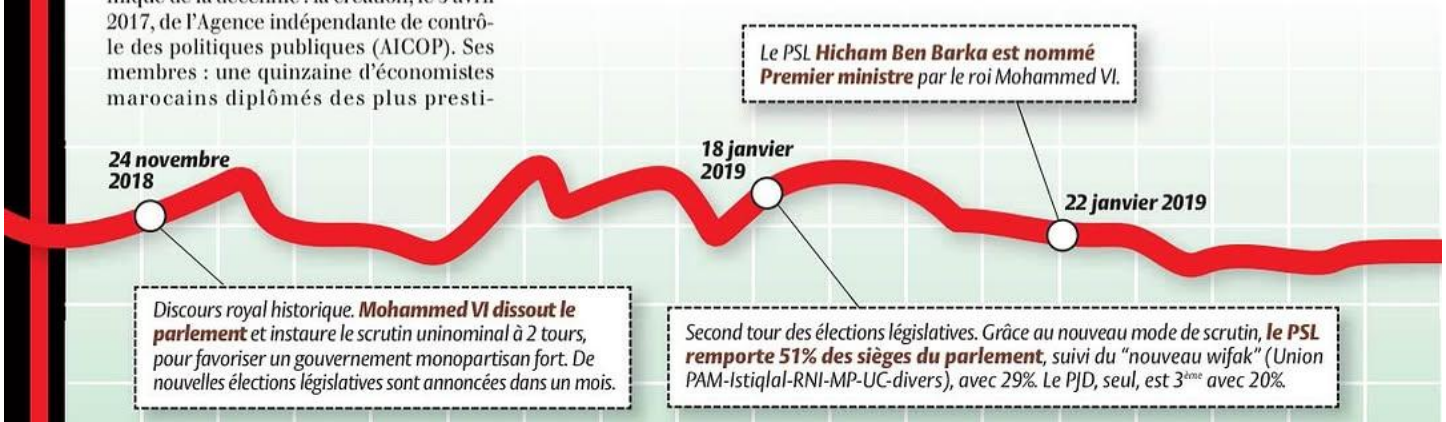

6 mars 2017. Suite au (violent) discours royal d'ouverture, les officiels se sont fait tout petits. Quant aux économistes indépendants et sans complaisance, ils ont été chaudement applaudis par l'assistance.

PHOTOMONTAGE (AFP)

aussi impopulaire soit-il. Pour faciliter ce travail titanesque, qui allait durer au moins un an, Mohammed VI a ordonné à toutes les administrations du pays d'ouvrir leurs archives à l'AICOP, et de collaborer pleinement avec ses membres.

Une campagne sans économie

Tout cela aurait dû, normalement, passionner l'opinion publique et faire les gros titres de la presse. Sauf que nous étions à la mi-2017 et qu'un autre évènement, plus passionnant encore, se profilait : les élections législatives de septembre. Tous les partis politiques étaient déjà en ordre de bataille. Littéralement. Les émeutes de janvier étaient encore dans tous les esprits, et les partis faisaient assaut de populisme et de démagogie pour séduire tous ceux que la crise économique avait laissés sur le carreau. Les islamistes du PJD, ayant perdu toute prudence, éructaient contre "le Makhzen" qui avait mené le pays à la faillite, et pilonnaient le gouvernement Mezouar. Le PAM d'El Himma pilonnait Mezouar aussi, mais pour une autre raison : faire oublier qu'il avait été le pilier de son gouvernement pendant cette longue descente aux enfers, qui s'était terminée dans un bain de sang. Seul le Parti socio-libéral (PSL), un nouveau venu dans le champ partisan, gardait son calme et menait une campagne électorale discrète, quasi invisible, dans le monde rural et les quartiers défavorisés.

Plongés dans la préparation de leur méga-document, les gens de l'AICOP ne prêtaient qu'une attention distraite à la campagne électorale. Ils espéraient que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, serait assez consistant pour entendre les premières recommandations de Skhirat. Mais ils ne se faisaient pas trop d'illusions. Economiquement, en effet, aucun parti ne proposait quoi que ce soit de notable. Les habituelles déclarations d'intention sur la lutte contre le chômage et la moralisation de l'Etat... Le PSL ne disait rien non plus sur la macro-économie, et s'en tenait à la politique qu'il

30 janvier 2019 — ***Installation du gouvernement Ben Barka, 100% PSL.*** *Conformément aux recommandations du "Livre Blanc de la Gouvernance", il compte 20 ministres, regroupés en 8 pôles.*

8 mars 2019 — ***Le gouvernement choisit la journée de la femme*** *pour légaliser l'avortement et publier les décrets d'application de 2 lois : celle qui pénalise le harcèlement sexuel, et celle qui réglemente le travail domestique.*

16 mars 2019 — ***Bachir Mostapha Sayed remplace Mohamed Abdelaziz*** *à la tête du Polisario et de la "république sahraouie". Il annonce un programme de "révision idéologique".*

18 mars 2019 — ***Le Premier ministre Ben Barka présente sa politique générale.*** *3 priorités : l'éducation, l'industrialisation et le développement du monde rural. Le parlement lui accorde sa confiance.*

Rebaptisée "Agence nouvelle ère 2.0" par la presse, l'instance mise en place en 2017 par Mohammed VI a produit un document de 1200 pages : le Livre Blanc de la Gouvernance.

PHOTOMONTAGE (AFP)

avait adoptée depuis sa création : soutenir la micro-initiative à l'échelle individuelle et communautaire.

Puis septembre 2017 est arrivé, et les élections sont passées. La victoire surprise du PJD, et la nomination de son leader Abdelilah Benkirane à la primature, ont pris de court tous les Marocains, y compris les membres de l'AICOP. Curieux de voir comment les islamistes allaient s'y prendre au niveau économique, ils ont été glacés d'effroi en entendant Benkirane promettre une relance de l'emploi... par une politique keynésienne de grands travaux ! En voilà un qui n'avait rien compris aux enjeux en cours... Mais bon, après tout, chacun son métier. Mohammed VI avait chargé les économistes de l'Agence de produire des recommandations, ils allaient les produire. Aux politiques de se débrouiller pour les appliquer – ou pas...

Livre Blanc de la Gouvernance

En octobre 2018, soit un an et demi après sa création, l'AICOP a présenté au roi Mohammed VI la conclusion de ses travaux : un document de 1200 pages intitulé "Le Livre Blanc de la Gouvernance" – immédiatement publié sur Internet, selon l'exigence initiale des membres de l'agence. Ses 4 principales recommandations :

1. Le changement de structure gouvernementale, dès que les circonstances politiques le permettront. Deux idées-clés : 1/ Regrouper en "pôles" tous les ministères condamnés, vu leur nature, à travailler ensemble (comme l'Industrie et l'Energie ; l'Agriculture, l'Eau, et l'Aménagement du territoire ; le Tourisme et les Transports, etc.). 2/ Placer les innombrables agences para-étatiques, créées depuis 2000, sous l'autorité des pôles ministériels concernés (puis les fondre dedans pour éviter des frais de structure inutiles). Ce n'est qu'à cette double condition que l'action publique pourra enfin être "lisible".

2. Transparence totale des politiques publiques : tout plan de réformes proposé par le gouvernement devra être intégralement publié sur Internet, en même temps qu'il sera transmis au roi.

3. Organisation de "débats nationaux" trimestriels, à l'invitation de l'AICOP. Ces débats devront réunir le panel d'experts le plus large possible, mais aussi, et surtout, tous les hauts fonctionnaires et gros entrepreneurs privés nationaux. Objectif : débattre des réformes gouvernementales (elles-mêmes inspirées par le Livre Blanc), et les réorienter aussi souvent que nécessaire. Publiées elles aussi sur Internet, les synthèses des débats devront être étudiées en priorité par les ministres concernés, puis discutées dès le Conseil des ministres suivant, sous la présidence du roi.

4. Mise en place de tableaux de bord mensuels de la politique publique. Calculs

30 juillet 2019

*L'Assemblée populaire constituante est créée, symboliquement, le jour de la fête du trône. Son rôle : **réformer la Constitution** pour un partage démocratique du pouvoir entre la monarchie et les forces politiques.*

Septembre 2019

*Le parlement vote une batterie de lois simplifiant **le régime foncier agricole.** Ce sera le point de départ du Plan d'urbanisation rurale, appelé à transformer la campagne marocaine.*

des "taux de retour socio-économiques" à l'appui, chaque ministre devra obligatoirement évaluer ses actions à la lumière des objectifs compris dans le Livre Blanc… ou de nouveaux objectifs, éventuellement fixés après les "débats nationaux" et les Conseils des ministres qui les suivront.

Hasard du calendrier ? Conjonction inavouée des évènements ? Toujours est-il que 2 jours après la publication du Livre Blanc, soit le 24 octobre 2018, le gouvernement PJD mené par Abdelilah Benkirane tombait, à la faveur d'une quatrième et dernière motion de censure parlementaire menée par El Himma. Quoique résolument apolitiques, les membres de l'AICOP en ont tout de même été secrètement soulagés. Ils espéraient que le prochain gouvernement s'y entendrait mieux en économie, et que le dialogue avec lui serait possible. Mais tout cela n'était évidemment pas entre leurs mains.

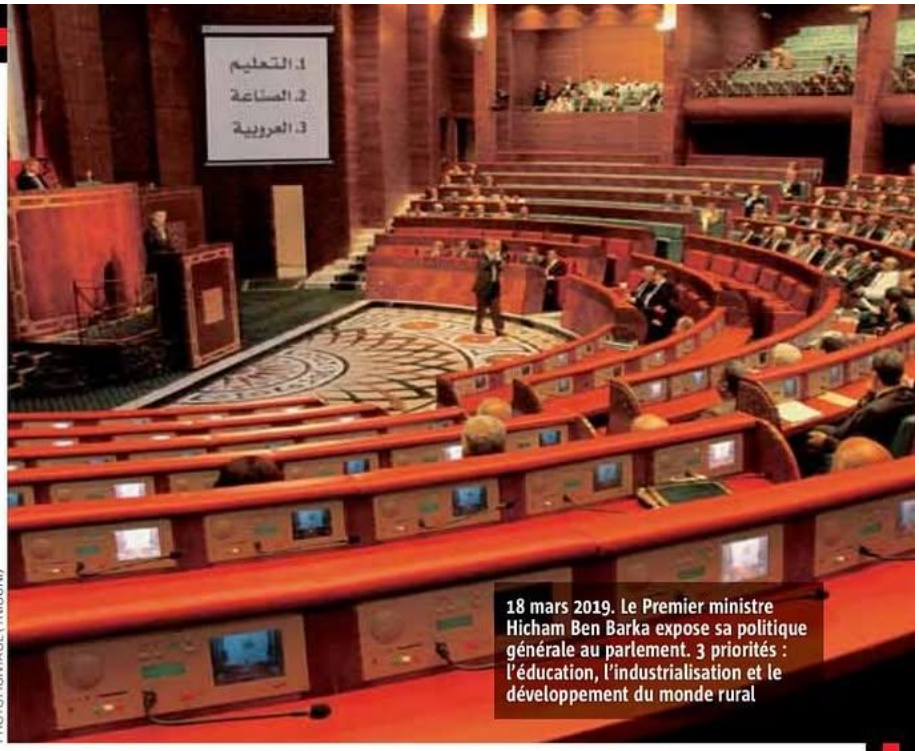

PHOTOMONTAGE (TNIOUNI)

18 mars 2019. Le Premier ministre Hicham Ben Barka expose sa politique générale au parlement. 3 priorités : l'éducation, l'industrialisation et le développement du monde rural

"Nouvelle ère 2.0"

Fin janvier 2019, le gouvernement socio-libéral dirigé par Hicham Ben Barka prenait ses fonctions. Mohammed VI ayant pris la décision historique de changer le mode de scrutin et d'organiser de nouvelles élections, la nouvelle équipe au pouvoir (elle avait remporté 51% des sièges du parlement – cf. Politique, pp. 22-35) était monopartisane, compacte, solide : 20 ministres, pas un de plus, regroupés en 8 pôles. Tout au long du mois de février, les nouveaux ministres ont tenu des réunions de travail avec les membres de l'AICOP. Objectif : apprendre à travailler ensemble, notamment à travers les tableaux de bord recommandés par le Livre Blanc. Plus tard, plusieurs membres de "l'agence nouvelle ère 2.0", comme l'avait surnommée la presse, seront nommés par Mohammed VI à des postes clés de l'économie : gouverneur de la Banque centrale, directeur du Budget, du Trésor, etc.

Pendant que l'Assemblée populaire constituante planchait sur la nouvelle Loi Fondamentale du royaume, le gouvernement préparait sa feuille de route. Deux mois après son installation, le Premier ministre en a fait lecture au parlement. Présenté en darija afin que tous les Marocains comprennent (la retransmission télévisée a d'ailleurs battu un record d'audimat), l'exposé de politique générale de Ben Barka était d'un genre nouveau : clair, concis, ponctué d'échéances. Le gouvernement s'est fixé 3 priorités : l'éducation, l'industrialisation et le développement du monde rural (lire en p.40). Plusieurs réformes capitales ont été annoncées. Les opérateurs économiques attendent particulièrement deux nouveaux textes qui seront élaborés conjointement avec l'AICOP : le code des impôts et le code des investissements – tous deux reformulés de manière à accompagner la politique d'incitation économique du gouvernement PSL. Son objectif central : donner un coup de fouet à l'initiative privée, tout en l'orientant vers les nouveaux secteurs stratégiques que sont la technologie de pointe et les énergies vertes…

Installé en 2019, le gouvernement Ben Barka est très attendu sur deux textes : le code des impôts et le code des investissements.

Bien sûr, il faudra encore plusieurs années pour que tout cela donne des résultats tangibles. Nous sommes en juillet 2020 et le seul agrégat majeur dont on dispose, pour l'instant, est le taux de croissance de l'année dernière : 5,2%. C'est pas mal, mais ce n'est pas fantastique… sauf si on considère que 2019 a été une année de sécheresse, et que le PIB agricole, lui, a reculé d'un point. Pour la première fois de l'histoire du Maroc, la performance économique du pays ne doit rien à la pluie. Si ce n'est pas un signe, ça ! A partir de 2021, l'objectif du gouvernement Ben Barka est d'atteindre le seuil de 8% de croissance fixé par le Livre Blanc… puis de s'y maintenir tant qu'il sera au pouvoir – c'est-à-dire, si Dieu et les électeurs le veulent, jusqu'en 2027. C'est très ambitieux, oui. Mais avec tout le retard accumulé, il va falloir mettre les bouchées doubles. Et, diable, pourquoi ne pas être ambitieux ? Les conditions institutionnelles pour le décollage du Maroc sont enfin réunies. Il y a bon espoir que la décennie 2020 – 2030 soit celle des tous les miracles. ■

Fin Décembre 2019

L'année s'achève sur une croissance de 5,2%. *Pour la première fois, ce taux ne doit rien à la pluviométrie. Objectif du nouveau gouvernement : 8% au minimum, à partir de 2021.*

30 juillet 2020

Fête du trône. ***Les dignitaires du royaume serrent la main de Mohammed VI plutôt que l'embrasser.*** *Le discours royal est consacré à la nouvelle Constitution. Un référendum est prévu en septembre…*